

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Dimanche 02 Août 2020 / N° 926

Prix : 20 DA

Fin des essais cliniques du premier contre le Covid-19 confirmée



L'ESPOIR VIENT DE

LA RUSSIE

Malgré la pandémie et les incertitudes sur la demande,

Le Brent termine le mois de juillet avec une augmentation de plus de 5%

Transport maritime :

Benbouzid rassure : « la situation au niveau des hôpitaux est en nette amélioration »

Compétitions européennes interclubs :

9 internationaux algériens en lice

Covid-19 :

Une menace permanente sur les réformes engagées par l'Etat

Célébration de l'Aïd El-Adha

Le Président Tebboune félicite le peuple algérien et

Covid-19 :

13 vols supplémentaires pour rapatrier à partir du 4 août les Algériens bloqués à l'étranger

Algérie-Royaume-Uni :

La coopération financière évoquée

Mines:

Une feuille de route pour hisser l'activité notamment à travers la révision de la loi régissant le secteur

ïd El Adha:

Plus de 99% des commerçants réquisitionnés ayant respecté la permanence durant le 1er jour

Banque africaine de développement (BAD)

5 milliards de dollars en

Covid-19 :

Une menace permanente sur les réformes engagées par l'Etat

Les grandes fêtes et les célébrations s'enchaînent, et finalement se ressemblent, elles portent toutes le même gout amer, celui du confinement, et de la crainte d'une contamination. Après le mois de ramadhan, la fête de l'Aïd el Fitr, voici que l'Aïd El Adha, rejoint le lot des célébrations sourdes et sans joie, mais le plus dur reste à venir. Les effets de la propagation du coronavirus, et ses dernières accélérations, ont eu autant d'impact destructeur, que révélateur. Notamment, lorsque le pays se trouve dans une phase où tous les chantiers, politiques, économiques et sociaux, lancés par le gouvernement, requiert, en même temps, la même importance, et ce en plus du fait que tous les dossiers brûlants de l'heure sont interdépendants, et reposent les uns sur les autres, tel un château de cartes, en proie des vents violents. Au-delà des jugements, et des évaluations, sur les capacités de l'Etat à gérer la pandémie, qui peut faire l'objet de discorde, et de divergence d'opinions, notamment lorsque les paramètres sont pris uniquement sur l'organisation des grandes occasions, comme ce fut le cas pour les fêtes religieuses, ou sur les constats fait sur les établissements de santé, il y a lieu d'observer une urgence prioritaire, qui est celle de trouver des équilibres savants, pour réussir à maintenir le cap sur la concrétisation des réformes engagées pour l'édification d'un consensus autour la gestion, des affaires du pays, et en même temps assurer la survie de l'économie nationale, et le maintien d'un plan sociale de crise. Autrement dit, la situation dans laquelle se trouve l'Algérie aujourd'hui, est certainement, le résultat d'une gestion chaotique et despotique durant les dernières décennies, dont les séquelles seront difficiles à endiguer. Mais de toute vraisemblance, c'est ce même argument qui explique la présence des difficultés et des obstacles qui se freinent l'aboutissement à



un début de résultat. Le peuple a été trop longtemps exposé au joug d'une gouvernance tyrannique, il a subi toutes les humiliations sociales, ses droits ont été bafoués, sa dignité a été soumise à dure épreuve, on ne pouvait du jour au lendemain, lui demander de sacrifier le peu d'espoir qui lui reste, dans un renouveau hypothétique. Autant dire que les bases d'une reconversion vers une

gestion efficiente accompagnée d'une vision claire sur l'avenir, n'étaient encore prêtes, du fait, que ni le peuple, ni le nouveau gouvernement ne s'attendaient à l'apparition d'une pandémie aussi forte et aussi tenace. C'est dans ce contexte chargé de doute et d'incertitude, que se traduisent la complexité et tous les enjeux, des chantiers lancés par l'Etat, et qui ne pourront aboutir sans la mobilisation de tous. L'heure est aux concessions et aux compromis. Les conflits, les prises de posi-

tions rigides, et les courses aveugles aux pseudos pouvoirs, ont la même incidence assassine, que les agressions, et les attaques surnoises pour diviser l'Algérie. Il y a lieu de convenir, que la réussite de la révision de la constitution, l'édification "un plan de relance de l'économie nationale et le maintien des réformes dans des secteurs aussi que celui de la justice, sont étroitement dépendant de la réhabilitation de la confiance entre le peuple et l'Etat. Cette dernière ne peut avoir comme socle de réalisation que le terrain, qui représente le quotidien, des citoyens. C'est de là que sont censés partir tous les déclics pour l'émergence d'une nouvelle Algérie. Lorsque la société est directement et positivement affectée par les décisions des pouvoirs publics, que les passerelles d'une confiance mutuelle peuvent s'ériger. Est-ce à dire que nous sommes dans ce cas de figure, suite aux dernières mesures, prises par le gouvernement, pour soutenir les couches de la société les plus affectées par le Covid -19 ? Est ce le bon traitement à la situation ? On ne peut le savoir qu'après les résultats et l'avancement des chantiers lancés, et les résultats qu'ils inscrivent au sein de la société. Ce qui sur cependant, est incontestablement, l'évolution de la situation politico-sociale, qui a été marqué à jamais, par le passage du peuple, au rang d'acteur politique et qu'aujourd'hui, il est en phase de prendre son destin en main, à travers un référendum déterminant, celui de statuer sur la loi fondamentale du pays. Ce n'est évidemment pas une fin en soi. Cela n'annonce pas la fin de tous les problèmes en Algérie, mais qu'en déplaise aux architectes du chaos, pour qui le son du glas qui a retentit, cela est indéniablement une inscription indélébile de la volonté d'un peuple qui s'est soulevé pacifiquement pour ses droits.

L.B

Fin des essais cliniques du premier contre le Covid-19 confirmée

L'espoir vient de la Russie

Le ministère russe de la Santé a confirmé l'aboutissement des essais cliniques du vaccin contre le coronavirus développé par le Centre russe Gamaleïa. Les essais étaient en cours depuis le 17 juin. Les documents nécessaires pour enregistrer le vaccin sont en train d'être préparés. La Russie a terminé les essais cliniques du vaccin contre le coronavirus, a annoncé ce 1er août le ministre russe de la Santé Mikhaïl Mourachko. «Un ensemble de documents est en cours de préparation pour la procédure d'enregistrement», a-t-il précisé. D'après lui, les médecins et les enseignants seront les premières personnes à être vaccinées contre le Covid-19 avec ce médicament élaboré par des virologues militaires de concert avec le Centre d'épidémiologie et de microbiologie russe Gamaleïa. Et d'ajouter que la vaccination de la population contre le Covid-19 sera lancée en octobre. Le 21 juillet, le vice-ministre russe de la Défense avait déjà annoncé la fin des essais cliniques du premier vaccin du pays. Cependant, le ministère de la Santé s'était alors pour sa part montré plus prudent, en

affirmant que les essais étaient entrés en phase finale.

Premier vaccin russe contre le Covid-19

Des tests cliniques sur des volontaires ont été effectués à partir du 17 juin à l'université Setchenov de Moscou et à l'hôpital militaire de Bourdenko. Auparavant, Vadim Tarassov, directeur de l'Institut de médecine translationnelle et de biotechnologie de l'université, avait fourni à Sputnik plus de détails sur les essais ainsi que sur les perspectives du vaccin en question. Le scientifique a tenu à souligner que le vaccin russe avait été développé dans les plus courts délais à l'aide d'une plateforme technologique élaborée au cours des 20 dernières années. D'après lui, le vaccin a été obtenu grâce à «une méthode biotechnologique lors de laquelle le virus SARS-CoV-2, pathogène pour l'Homme, n'est pas utilisé». Ainsi, ce vaccin «est basé sur des vecteurs adénoviraux avec une construction de protéines provoquant une réaction dans le système immunitaire similaire à celle du coronavirus».

N.J

Covid 19
Benbouzid rassure : « la situation au niveau des hôpitaux est en nette amélioration »

La situation au niveau des hôpitaux s'est "stabilisée et elle est en nette et en constante amélioration", a déclaré le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, qui effectuait, vendredi, une visite à l'occasion d'El-Aïd El Adha à certains hôpitaux d'Alger. Le ministre de la Santé a indiqué que grâce aux nouvelles mesures prises dans le cadre de la prise en charge des personnes atteintes de Covid-19 et la lutte contre la propagation de cette pandémie, il a été constaté que la situation au niveau des hôpitaux s'est "stabilisée et elle est en nette et en constante amélioration", précisant que ce qui a été "acquis" jusqu'à présent va aider son département à améliorer encore le dispositif. Selon le Pr Benbouzid, qui était accompagné du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah et du Directeur de la santé publique au niveau du ministère, Yala Abderrahim, "les hôpitaux ont moins de pression vu la disponibilité des lits", générée par les nouvelles dispositions, a-t-il souligné à la presse au terme de sa visite. En effet, le ministère de la Santé avait adopté, depuis le 10 juin dernier, une nouvelle stratégie basée, notamment sur la réduction de la durée d'hospitalisation des patients à cinq (5) jours et la détermination, dans un second cas, des cas nécessitant une plus longue hospitalisation en fonction du degré de gravité et de complexité, en soumettant les cas asymptomatiques à un suivi médical en dehors de l'hôpital. Les nouvelles dispositions ont permis



d'ouvrir plus de 3.000 lits supplémentaires depuis le début du mois de juin, portant leur nombre total à 13.395 lits, outre l'augmentation des capacités et des moyens de traitement, par la mise à disposition de plus d'équipements de dépistage et de protection. Dans ce sens, des médecins et paramédicaux des différents établissements visités par le ministre, ont exprimé, de leur côté, leur "satisfaction" quant à la "baisse de la charge" dans leurs services. "Nous enregistrons, depuis quelques temps, moins de pression au sein des unités covid-19 et ce, suite aussi, à l'impli-

cation des polycliniques dans la prise en charge des patients légèrement atteints", ont déclaré les différents responsables de ces unités des hôpitaux de Aïn Taya, El Kettar et Zeralda. Par ailleurs, le ministre a tenu à préciser aux personnels rencontrés sur place que sa visite aux unités Covid-19 s'inscrit dans le cadre du "soutien et encouragement" au corps médical et paramédical durant cette conjoncture difficile. "Nous nous sommes déplacés pour vous souhaiter un très bon Aïd et vous encourager dans votre noble mission", a-t-il déclaré.

Yasmina Derbal

Célébration de l'Aïd El-Adha

Le Président Tebboune félicite le peuple algérien et ...

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a adressé ce jeudi au peuple algérien un message de vœux et de félicitations à l'occasion de la célébration de l'Aïd El-Adha. "Au nom d'Allah, le Clément et Miséricordieux, Concitoyennes, concitoyens, Allah a voulu que nous passions un autre Aïd, parmi Ses jours bénis, dans les mêmes conditions que l'Aïd El-Ftir du fait de la persistance de la pandémie Covid-19, qui a fait que des dizaines de milliers d'Algériens, à l'instar des Musulmans du monde entier, n'ont pu accomplir, cette année, le rite du Hadj en plus du maintien de la fermeture des mosquées et des lieux de culte. En nous inclinons à la mémoire des personnes disparues des suites de cette pandémie, nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles et proches et nos souhaits de prompt rétablissement aux malades contaminés. Je tiens, à cette occasion, à saluer particulièrement les personnels de la Santé, tous corps confondus, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui se tiennent à leurs côtés. Nous aurions souhaité que la conjoncture soit différente afin de célébrer la Sunna du prophète Ibrahim El Khalil (Paix et Salut sur lui) comme à l'accoutumée, dans la communion et la convivialité. Personnellement, j'aurais tant souhaité accomplir, parmi les fidèles, la prière de l'Aïd El-Adha à la Grande Mosquée d'Alger



et procéder, ainsi, à son ouverture aux croyants, mais Allah en a décidé autrement et nous ne pouvons que nous résigner face à Sa volonté. En cette nuit bénie, je demeure convaincu qu'ensemble nous pourrions surmonter cette épreuve grâce à la détermination de notre peuple, au génie de ses enfants et aux capacités et potentialités multiples de notre pays. À vous tous, je lance un appel à la vigilance quant à un quelconque relâchement dans la prévention contre la pandémie et vous

exhorte à redoubler d'attention afin d'accélérer la sortie de cette situation et permettre le retour des conditions favorables à la reprise des activités de tous les secteurs. Concitoyennes, concitoyens, une société forte est celle qui sait faire montre de patience et de résilience et transformer la crise en leitmotiv d'un nouveau départ. Notre société est forte et solidaire, notamment durant les épreuves difficiles comme cela a été le cas, encore une fois, à travers l'élan de solidarité na-

tionale et l'émulation des bonnes volontés en vue d'alléger les souffrances des malades et des personnes impactées par la pandémie. Puisse Allah lever cette affliction et nous préserver de cette pandémie, Il est le meilleur protecteur, Aïd Moubarak à vous tous, Algériens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, Aïd Moubarak à toute la Oumma musulmane, Vive l'Algérie, libre, souveraine et altière, Gloire et éternité à nos valeureux Chouhada".

...présente ses vœux aux éléments de l'ANP et aux malades, médecins et personnels de la Santé

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a également exprimé, vendredi à l'occasion de l'Aïd El Adha, ses vœux aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), officiers, sous-officiers et soldats. "Aïd Moubarek à tous les éléments de l'ANP, officiers, sous-officiers et soldats, stationnés le long de nos frontières, dans nos montagnes et partout en Algérie. Qu'Allah vous préserve pour une Algérie toujours sereine et stable grâce à vos sacrifices. Des sacrifices à jamais gravés dans la mémoire de la nation depuis l'Armée de libération nationale (ALN) à l'ANP", a écrit le Président de la République sur son compte Twitter. Le président de la République a également adressé ses vœux à tous les malades, médecins et personnels de la Santé. "Une nouvelle fête de l'Aïd pour l'armée blanche algérienne toujours en guerre contre la pandémie sans que rien n'entame sa détermination à servir l'Algérie et les citoyens malades, auxquels nous souhaitons un prompts rétablissement", a écrit le président Tebboune sur même réseau social. "Aïd Moubarek à l'ensemble des malades et à tous nos médecins combattants et personnels de la Santé dont les sacrifices resteront inoubliables", a conclu le président.

Kassous N

Algérie-Royaume-Uni : La coopération financière évoquée

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a reçu l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Barry Robert Lowen, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer la coopération financière entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience qui s'est tenue au siège du ministère, "les deux parties ont passé en revue l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les perspectives de leur développement et renforcement, notamment dans les secteurs bancaire et financier et ce, dans un esprit d'intérêt mutuel". Le ministre des Finances a évoqué à l'occasion la situation économique et financière de l'Algérie, notamment les politiques et réformes envisagées dans le cadre du programme du président de la République et du plan du gouvernement, visant à relever les défis et assurer la continuité du développement économique et social du pays. Les échanges ont permis de convenir sur l'engagement d'un certain nombre d'actions permettant de faire bénéficier l'Algérie de l'expérience britannique en particulier dans les domaines de la conduite des réformes, l'implémentation des facilitations et l'encouragement de l'innovation. S'agissant de la sortie prochaine du Royaume-Uni de l'Union Européenne (Brexit), le ministre des Finances a exprimé son souhait de voir une implication "plus affirmée" des entreprises britanniques sur le marché algérien à la faveur notamment des facilitations qui seront mises en place. Ces entreprises pourraient, a-t-il souligné, prendre le marché algérien comme une base pour l'expansion de leurs activités, en tirant profit des avantages des accords de libéralisation régionaux conclus par notre pays. De son côté, l'ambassadeur britannique a fait part de la disponibilité de son pays à assurer un appui et une assistance technique dans la gestion et l'atténuation des effets économiques de la pandémie du Covid-19,

Covid-19 : 13 vols supplémentaires pour rapatrier à partir du 4 août les Algériens bloqués à l'étranger

La troisième phase de l'opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger pour cause de pandémie (Covid-19) sera lancée début août avec 13 vols programmés durant la période allant du 4 au 9 août, dont 9 vols prévus à partir de 4 grands aéroports où seront regroupés des Algériens bloqués dans plusieurs pays à travers le monde, a annoncé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. L'opération débutera depuis l'aéroport de Dubaï où deux vols (02) sont programmés aux dates du 4 et 7 août consacrés au rapatriement des Algériens bloqués aux Emirats arabes unis et ceux détenteurs de billets de la compagnie aérienne émiratie revenus de la Corée du Sud, du Bangladesh, de la Chine, du Vietnam, de la Thaïlande, de l'Australie, de Madagascar et du Kenya. Elle se poursuivra à partir de l'aéroport d'Istanbul pour les citoyens algériens bloqués en Turquie auxquels se joindront les citoyens détenteurs de billets de voyage de la compagnie aérienne turque bloqués au nord de l'île de Chypre et dans la République d'Azerbaïdjan lesquels seront rapatriés à bord d'un vol programmé pour le 5 août. Deux (02) autres vols sont également programmés pour le rapatriement des citoyens bloqués en Turquie, dont le premier est prévu



le 6 août. Le deuxième vol programmé pour la date du 9 août est consacré au rapatriement du reste des Algériens bloqués en Turquie auxquels se joindront les citoyens détenteurs de billets de voyage de la compagnie Turkish Airways, revenus du Vietnam, de la Thaïlande, de Madagascar et du Pakistan, outre les citoyens bloqués en Syrie et au Liban qui seront rassemblés à l'aéroport international de Beyrouth où l'avion de ce vol va faire escale pour les rapatrier. À partir de l'aéroport de Doha, un (1) vol est programmé le 8 août pour les citoyens bloqués au Qatar, auxquels se joindront les citoyens détenteurs de billets de la compagnie aérienne Qatar Airways revenus de Corée du sud, du Pakistan, du Bangladesh, du Japon, de Thaïlande,

de Madagascar, du Kenya, et de Tanzanie. Trois (3) vols sont programmés, depuis aéroport de Paris pour les dates du 4, 5 et 9 août, consacrés au rapatriement des Algériens bloqués en France, auxquels se joindront les citoyens détenteurs de billets de voyage d'Air France revenus du Brésil, de Cuba, du Mexique, de l'Argentine, de la Colombie, de la République démocratique du Congo et de certains pays africains. Quatre (4) autres vols sont programmés pour la même période à partir de Washington DC, le 5 août, consacré au rapatriement du reste des Algériens bloqués aux Etats-Unis d'Amérique, de Djeddah (Arabie Saoudite), le 6 août, de Johannesburg (Afrique du Sud), le 6 août via Luanda (Angola), Libreville (Gabon) et Abidjan (Côte

d'Ivoire). Un dernier vol est programmé à partir de Baghdad (Irak), le 8 août, via le Koweït. Des vols à partir de ces villes et d'autres sont en cours d'examen et de programmation, outre le dossier du rapatriement des Algériens toujours bloqués en Tunisie et en Mauritanie, a précisé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Pour rappel, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a fait savoir que 8511 citoyens algériens bloqués à l'étranger ont été rapatriés jusqu'au 28 juillet, dans le cadre de la poursuite de la deuxième phase de l'opération de rapatriement, lancée le 20 juillet en cours, en attendant le rapatriement d'autres citoyens à bord de vols programmés jusqu'au 30 juillet.

N.I

Facebook fait une incursion sur les plates-bandes musicales de YouTube

Facebook a annoncé vendredi l'ajout de vidéos musicales sous license visibles directement sur le réseau, sans avoir besoin d'aller sur YouTube, où se concentre le trafic pour les clips des chanteurs et musiciens. La nouvelle catégorie sera ajoutée à "Facebook Watch", et les vidéos pourront être "aimées", commentées et partagées comme toutes les autres. Il y aura aussi des listes thématiques, comme sur les services de streaming (Spotify, Deezer, etc). "Nous avons travaillé avec des partenaires en Inde et en Thaïlande pour construire la fondation d'une expérience de vidéos musicales sur Facebook", a expliqué Tamara Hrivnak, une vice-présidente de Facebook, dans un communiqué. Le réseau social planétaire lance ce service aux Etats-Unis grâce à des partenariats avec des éditeurs et labels, comme Sony Music Group, Universal Music Group, Warner Music Group et BMG. Le groupe californien promet des premières et des contenus exclusifs de J. Balvin, Karol G, Sebastian Yatra, Alejandro Fernandez et Calibre 50. Les clips musicaux ont largement contribué à la croissance de YouTube, la plateforme vidéo de Google qui compte plus de 2 milliards d'utilisateurs mensuels. L'autre géant de la Silicon Valley mène une campagne marketing agressive pour convaincre ses visiteurs de s'abonner aux contenus premium, et a assuré lors de la publication de ses résultats trimestriels jeudi que le nombre d'abonnés payants progressait. Les mesures de confinement pendant la pandémie ont conduit à une explosion des usages numériques, notamment pour le divertissement, des séries à la musique en passant par les jeux vidéo.

Décès

Le comédien franco-algérien Djamel Barek tire sa révérence

Le comédien et metteur en scène franco-algérien, Djamel Barek est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'âge de 57 ans, des suites d'une longue maladie ont rapporté ses proches sur les réseaux sociaux. Etabli en France, Djamel Barek avait joué dans le film "l'Oranais" de Lyes Salem et les feuilletons télévisés "El Khawa 2" (2017) et "Ouled hlal" (2019) avant de camper un dernier rôle dans "La vie d'après" (2020) de Anis Djaad actuellement en phase de post-production. Débutant son parcours artistique dans le théâtre d'abord, où il avait été distribué dans des pièces du grand Robert Hossein et Michel Georges, Djamel Barek avait ensuite confirmé ses talents d'acteur dans le cinéma français, avec une soixantaine de téléfilms à son actif, entre longs et courts métrages, ainsi que dans des séries, interprétant souvent le personnage du "Maghrébin" ou du "père immigré", dans des rôles de compositions "émouvants et réussis". Connue pour ses nombreux seconds rôles dans le cinéma français, l'acteur a, depuis 1999, joué dans de grands films, français et étrangers, à l'instar de "Munich" de Steven Spielberg, "Des hommes libres" d'Ismaël Ferroukhi, "Les Revenants", de Robin Campillo, "Secret défense" de Philippe Haim, "Frères ennemis" de David Oelhoffen et "Loin des hommes" du même réalisateur, présenté en 2014 lors des Journées Cinématographiques d'Alger. En 2005 Djamel Barek met en scène sa première pièce de théâtre "Not My Molière" avant de renouveler l'expérience en 2009 avec "Luciole". Il a également souvent brillé sur les planches en tant que comédien entre 1987 et 2007. Entre autres téléfilms français dans lesquels il a été distribué "Nuit noire 17 octobre 1961" et "La fracture" de Alain Tasma, "Après 20 ans d'amour" de Lorenzo Gabrielle, ou encore "Le record" de Edwin Baily.

Djamel Barek avait été également distribué dans les courts métrages "C'est dimanche" de Samir Gasmi, plusieurs fois distingué, "Un métier bien", de Farid Bentoumi, ou encore "Pitchouné" réalisé par Reda Kateb. A la télévision française, il a joué dans plusieurs séries, dont, la première saison de "Le bureau des légendes", "Platane", "Paix à leurs âmes" ou encore "Candide Renoir".

Médaille du mérite national au rang de «Achir» Une juste récompense à Athmane Ariouet

La médaille du mérite national au rang de «Achir» a été attribuée dernièrement au comédien Athmane Ariouet. Ce n'est que justice pour celui dont les rôles dans les films Le clandestin (1989) de Benamar Bakhti ou Carnaval fi dechra (1994) de Mohamed Oukassi ont été remarquables. «Mahboub el djamahir» (l'aimé des foules), né en 1948 à Barika, a commencé très tôt à l'écran. Il a aussi joué dans une pièce de théâtre en donnant la réplique à Hadj Abderrahmane, dans le rôle de l'Inspecteur Tahar, Yahia Benmabrouk (L'Apprenti) et Fatiha Berber. Encore imberbe, il a également fait une brève et très remarquée apparition dans le film Les chats de Abdelghani Mehdaoui, sur les aventures de l'Inspecteur Tahar, sorti en 1979. Dans L'Épopée de Cheikh Bouaâmmama (1982) de Benamar Bakhti, «le barbudos» a démontré qu'il n'était pas doué uniquement pour les rôles comiques. D'ailleurs, dans le film Deux femmes (1982) d'Amar Tribèche, il a même eu le rôle du méchant. Athmane Ariouet improvise souvent devant la caméra. Sa réplique «le souk de ta mère ouvre la nuit» dans le film Une famille comme les autres (1992) d'Amar Tribèche est une improvisation. Elle est devenue une des plus célèbres répliques du cinéma algérien.

AARC

L'artiste plasticien Hachemi Ameer célébré

Dans le cadre de son programme virtuel, l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) a célébré le plasticien, Hachemi Ameer, en mettant en lumière ses œuvres mais également sa vie d'artiste durant le confinement imposé par la propagation de la pandémie Covid-19. Dans une vidéo mise en ligne sur son site, l'Agence est allée à la rencontre de l'artiste Hachemi Ameer dans son atelier à Mostaganem, où sont présentés plusieurs de ses œuvres, réalisées sur du canevas, papier et carton, durant le confinement, notamment des portraits reflétant "l'angoisse" de l'être humain face à la propagation de la pandémie. L'artiste dit que le confinement l'a inspiré pour mettre en évidence l'humain dans ses différents états d'âme en cette conjoncture difficile pour tous les pays du monde. Né en 1959 à Hadjout (Wilaya de Tipaza), Hachemi Ameer est diplômé de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger (promotion 1981-1985), de l'Académie centrale des Arts appliqués de Pékin (1985-1988), titulaire d'un "Master Critique Essais" (2010-2011) de l'université de Strasbourg et Doctorant de l'université de Paris (2012-2013). Durant sa carrière de plus de 30 années, il a exposé dans les plus grandes galeries en Algérie et dans des pays étrangers, notamment la France, les Etats-Unis, l'Iran et le Venezuela.

Toumi M

ANSEJ

Des mesures bancaires et fiscales pour aider les entreprises en difficulté



Le ministre des Finances Aymen Benabderrahmane, a annoncé une batterie de mesures au profit des entreprises en difficulté relevant de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), dont l'octroi de crédits d'exploitation, le rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales et l'effacement des pénalités de retard. "Après des discussions marathoniennes entre toutes les parties concernées, il a été convenu, mercredi soir au niveau du ministère des Finances, d'un ensemble de solutions aux problèmes financiers, fiscaux et bancaires, qui entravaient la pérennité des micro-entreprises relevant de l'ANSEJ", a fait savoir le ministre lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat. Pour les entreprises en activité qui rencontrent des difficultés pour le remboursement des tranches des prêts bancaires, il a été convenu de financer le cycle de leur exploitation, à travers l'intervention des banques, selon le besoin, et conformément aux critères réglementaires prévus et en vigueur en matière d'octroi des crédits. Le ministre a ajouté qu'il a été, également, convenu de rééchelonner les dettes bancaires, par des procédures simplifiées, avec effacement des pénalités de retard y afférentes et abaissement à 100% des taux d'intérêt. Concernant les entreprises dont les crédits ont été pris en charge par le Fonds de garantie, et dont le matériel avait été saisi et vendu par les banques, il a été convenu des droits détenus par les banques sur les détenteurs de projets, liés à hauteur de 30% au prêt bancaire, n'étaient pas remboursables par le Fonds et doivent lui être transférés. Le Fonds déterminera, par la suite, de

concert avec les détenteurs de projets, la procédure du traitement de cet endettement. Pour les entreprises n'exerçant plus, les banques seront indemnisées avec transfert des droits liés aux crédits bancaires restant à la charge du fonds de garantie, qui sera chargé du recouvrement par tous les moyens réglementaires, a ajouté M. Benabderrahmane estimant que cette méthode était "la plus efficace pour aider les banques à recouvrer leurs droits". Au volet fiscal, quatre principales décisions ont été prises, à savoir la possibilité d'étaler à cinq années au lieu de trois, le calendrier de paiement de dettes fiscales. Cette décision sera incluse dans la loi de Finances 2021. Il a été décidé aussi d'accélérer la cadence du traitement de dossiers de contentieux fiscaux et de procéder à un allègement systématique des taxes des entreprises et au retrait des plaintes. Cette panoplie de mesures a été décidée conformément aux orientations du président de la République au vu des obstacles et problèmes accumulés faute d'application du cadre général régissant l'agence et eu égard des problèmes financiers, bancaires et fiscaux à l'origine de l'échec de plusieurs entreprises. Pour le ministre, ces mesures sont à même d'insuffler "un nouvel élan" aux entreprises ANSEJ et de réactiver ce dispositif pour "une meilleure efficacité à l'avenir". Dans ce contexte, le premier argentier du pays a appelé l'ensemble des entreprises ANSEJ à l'arrêt en raison de problèmes fiscaux ou bancaires à la reprise de leurs activités, en se rapprochant des agences qui les accompagneront dans la recherche des solutions.

Suspension des poursuites judiciaires jusqu'à fin 2021

De son côté, M. Diafat a es-

timé que cette batterie de mesures "très audacieuses" et "sans précédent" reflètent "la volonté sincère" des hautes autorités du pays à soutenir les micro entreprises, dont beaucoup se sont arrêtées en raison des difficultés économiques, de l'instabilité politique en 2019, puis de la pandémie du Coronavirus. Il a affirmé que la gestion du dossier Ansej obéira, en premier lieu, à une approche économique et non sociopolitique comme dans le passé. Dans ce contexte, le ministre délégué a évoqué la possibilité de refinancer les entreprises, dont le matériel a été saisi, pour peu qu'elles remplissent les conditions de réussite et qu'elles soient soumises au cahier de charges. Quant aux entreprises en activité, mais souffrant d'un manque de liquidité, elles bénéficieront, outre les crédits d'exploitation, de marchés publics, a ajouté M. Diafat. Il a fait état, dans ce sens, de l'élaboration de conventions avec les ministères de l'Energie, de la Poste et de l'Habitat, à l'effet de permettre aux entreprises l'ANSEJ de bénéficier de la sous-traitance dans les projets de Sonelgaz, Sonatrach, Naftal et l'agence AADL, qui a besoin, à elle seule, de près de 140.000 micro-entreprises pour réaliser son programme de logements. "Les efforts seront déployés afin de remettre sur rail les entreprises en panne et de les accompagner sérieusement sur le terrain par l'Agence et le Fonds de garantie", a-t-il assuré. Ainsi, toutes les poursuites judiciaires et procédures engagées à l'encontre des entreprises en difficulté seront suspendues jusqu'au 31 décembre 2021, afin de mettre à profit cette période pour le traitement des problèmes en suspens au cas par cas, selon les explications de M. Diafat.

Haouled Tadhrimt

Malgré la pandémie et les incertitudes sur la demande,

Le Brent termine le mois de juillet avec une augmentation de plus de 5%

Les cours du pétrole se sont un peu repris vendredi après une lourde chute la veille, dans un environnement toujours fragile pour la demande en or noir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, dont c'était le dernier jour de cotation, a fini à 43,30 dollars à Londres, en hausse de 0,8% ou 36 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois a gagné 0,9% ou 35 cents à 40,27 dollars. La veille, les cours des deux barils avaient reculé, abandonnant plus de 5% en cours de séance, sous l'effet combiné de l'entrée officielle des États-Unis en récession et d'un tweet de Donald Trump évoquant la possibilité d'un report de l'élection présidentielle de novembre. Sur l'ensemble du mois de juillet, le Brent a toutefois pris un peu plus de 5% et le WTI est monté de 2,5%. Le produit intérieur brut (PIB) américain a accusé un plongeon historique de 32,9% au deuxième trimestre, en rythme annualisé, sous l'effet de la pandémie de Covid-19, selon une estimation préliminaire du département du Commerce publiée jeudi. Cette baisse est synonyme du début officiel de la récession dans la première économie mondiale. Mais « le rebond rapide » des prix du brut, dès la fin de la séance américaine jeudi et de vendredi, « signifie l'intérêt des investisseurs » pour l'or noir, a cherché à rassurer Jeffrey Halley, d'Oanda. « On pourrait considérer que le PIB du deuxième trimestre est une donnée rétrospective, biaisée par les mesures de confinement. La consommation réelle pourrait maintenant être beaucoup plus robuste », a-t-il ajouté. Les investisseurs se préparent par ailleurs au retour sur le marché d'une importante quantité de pétrole à compter du 1er août livrée par les pays producteurs de l'Opep+, qui si elle ne trouvait pas preneur pourrait remplir rapidement les capacités de stockage disponibles et faire glisser les cours. « Les investisseurs craignent que les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés ne réduisent leurs coupes de façon prématurée », a souligné Ipek Ozkardeskaya, de Swissquote Bank.

Agriculture

L'Algérie a les moyens de développer les filières stratégiques au Sud

Le ministre de l'agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani, a mis en avant les atouts et les capacités dont dispose l'Algérie pour le développement des filières stratégiques au Sud, notamment les cultures oléagineuses et sucrières, et réduire ainsi la facture de leur importation qui dépasse actuellement 1,5 milliard USD. La feuille de route pour le développement des activités agricoles, examinée lors du dernier Conseil des ministres, repose sur d'importants fondements, à savoir la relance de l'investissement structuré, le développement des filières stratégiques, notamment les céréales, la rationalisation des dépenses publiques et enfin parvenir à la réduction de la facture de l'importation considérablement, a souligné M. Hamdani, mercredi soir sur la télévision publique. Il a déclaré que cette feuille de route traite de questions sensibles, essentiellement l'amélioration de la production céréalières par le recours à l'irrigation complémentaire, ce qui permettra de réduire la facture d'importation. Le ministre a fait savoir, par ailleurs que le deuxième axe porte sur le développement de l'agriculture saharienne, notamment pour les filières stratégiques, qui ont un impact sur l'économie nationale en termes d'importation. "Il s'agit d'aller vers les productions sucrières et oléagineuses, notamment le maïs et la betterave sucrière, dont la facture d'importation s'élève, aujourd'hui, 1,5 milliards de dollars", ajoute le ministre. Dans ce contexte, le ministre a assuré que l'Algérie dispose des atouts et capacités qu'il faut pour la production de ces matières, notamment dans les régions sahariennes, ajoutant que "toutes les études réalisées dans ce cadre, à l'aide des nouvelles technologies et avec le concours de l'agence spatiale, montrent que nous pouvons consacrer au moins, un (1) million d'hectare à ces cultures". Le programme de développement de ces nouvelles filières "n'a rien d'utopique, bien au contraire, il est réalisable pour atteindre la production de 30 à 50 % au des besoins nationaux au minimum", a assuré le ministre de l'Agriculture. Le plan de développement du secteur accorde, en outre, davantage d'intérêt aux pâturages et à la filière cameline, outre l'encouragement de l'innovation et la numérisation du secteur, en focalisant sur le foncier agricole. Le Conseil des ministres présidé, dimanche dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a examiné la feuille de route pour la relance et le développement des activités du secteur de l'agriculture et du développement rural dans laquelle sont déclinées, à travers un échéancier précis, les différentes actions du programme prioritaire, dont l'échéance s'étale entre le 2ème semestre 2020 et la fin de l'année 2021, ainsi que les actions transversales à caractère continu du programme à moyen terme 2020-2024. Le président de la République a insisté, dans ce sens, sur le besoin indispensable de l'augmentation de la production agricole, synonyme de sécurité alimentaire et d'allègement de la facture d'importation. Parmi les filières inscrites comme une priorité et sur lesquelles l'action doit être orientée, M. Tebboune a cité les oléagineux, le maïs, les produits sucriers, ainsi que les filières particulières comme l'apiculture, le secteur de l'élevage et son pendant de production laitière. À cet effet, M. Tebboune a instruit le ministre de présenter, dans un délai d'un mois, un point de situation sur les programmes concernant l'ensemble de ces filières, en procédant à un ciblage approprié des zones de production dans les régions du Sud. Il a adressé, dans ce sens, une instruction particulière au ministre de l'Agriculture pour que soit encouragée l'installation d'usines de transformation des produits agricoles dans les zones de production.

Taâmicht Nedel

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RÉSERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Mines: Une feuille de route pour hisser l'activité notamment à travers la révision de la loi régissant le secteur

L'industrie nationale

Une feuille de route en cours de mise en œuvre dans le secteur des mines, comprenant notamment la révision de la loi régissant le secteur et l'organisation d'assises nationales des mines afin de fournir à terme l'économie nationale en matières premières actuellement importées, a indiqué le ministre des Mines, Mohamed Arkab. Le ministre a fait savoir qu'une feuille de route est en cours de mise en œuvre dans le secteur des mines comprenant la révision de la loi 14-05 régissant le secteur, le développement de gisements majeurs "structurants", l'élaboration d'une nouvelle carte géologique nationale des mines ainsi que la formation des jeunes, notamment pour l'exploitation aurifère. Concernant la révision de la loi minière 14-05, le ministre a estimé nécessaire de "la rendre plus attractive", grâce à un cadre réglementaire donnant plus de flexibilité et de réactivité par rapport aux opportunités offertes aux investisseurs locaux et étrangers. Selon le ministre, un projet de loi est en phase de finalisation pour être présenté au gouvernement afin de permettre au secteur de contribuer à la relance économique et de doter les industries manufacturières en matières premières nécessaires. De plus, des assises des mines seront organisées entre fin 2020 et début 2021, a fait savoir M. Arkab. Ces assises permettront, a-t-il dit, aux acteurs du secteur de "débatte des questions qui découleront de la large consultation des experts de la stratégie permettant de développer le domaine minier". Le deuxième

axe de la feuille de route est de développer les axes structurants du domaine minier. "Nous avons ciblé des gîtes et des gisements dont le développement imminent est nécessaire tels que Ghar Djibilet, les gîtes et gisements aurifères du Hoggar, le plomb et le zinc de Oued Amizour (wilaya de Béjaia), le Phosphate de Bled El-Hadba (wilaya de Tebessa) et tout l'Est algérien", a fait observer M. Arkab, soulignant que ces projets structurants permettront de démarrer rapidement l'activité sur des gîtes et gisement déjà avérés et étudiés. Le troisième axe stratégique de la feuille de route du secteur minier concerne le développement des données géologiques à travers l'utilisation d'applications technologiques et techniques dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle carte géologique nationale des mines. "Il s'agit d'avoir des données plus disponibles et élargies pour toucher l'ensemble du domaine minier national afin de nous donner une vision précise ainsi qu'aux investisseurs dans l'exploration et l'exploitation de ces gîtes et gisements disponibles en Algérie", a-t-il expliqué. Le quatrième concerne le capital humain à travers l'implication et la formation des jeunes. Cela nécessite, selon le ministre, "des programmes bien élaborés avec le secteur de l'Enseignement supérieur, celui de la Formation professionnelle et avec les experts algériens établis localement ou à l'étranger".

Plus de 12 substances minérales bientôt produites au profit de

D'autre part, M. Arkab a fait savoir que l'Agence nationale des activités minières (ANAM) a préparé des cahiers des charges, et des appels d'offre qui vont permettre rapidement de produire plus de 12 substances minérales en Algérie au profit de l'industrie nationale. Il existe d'abord cinq (05) projets structurants porteurs de valeur ajoutée pour le pays, affirme le ministre des Mines, indiquant que son département ministériel s'est donné un échéancier avant la fin 2020 jusqu'au début du premier trimestre 2021 pour le lancement de ces grands projets. "Le projet le plus imminent est le lancement de l'exploitation artisanale au niveau des filons aurifères du Hoggar, de Tamanrasset et d'Illizi. Nous avons élaboré le cahier des charges qui est en cours d'étude et de vérification", a-t-il confié. Pour le ministre des Mines, l'exploitation aurifère via son volet artisanal doit permettre aux jeunes de s'organiser en coopératives ou de PME, soutenus pour leur formation et pour l'acquisition du matériel nécessaire permettant de récupérer les pierres contenant de l'or. "Ensuite, nous constituerons un comptoir de l'or au niveau duquel l'ENOR (Entreprise d'Exploitation des mines d'Or) pourra extraire le métal précieux et l'évaluer tout en rémunérant les jeunes pour leur apport", a-t-il expliqué, ajoutant qu'il s'agira également de préparer un cahier des charges pour l'exploitation industrielle de l'or en attirant un partenaire capable au niveau



technologique d'exploiter ces mines. Le deuxième projet structurant est celui de Ghar Djebilet, dont les études techniques sont quasiment achevées, selon M. Arkab. L'exploitation de ce projet concerne le tiers du gisement de fer, soit 1,6 milliards de tonnes de capacité. "D'ici la fin de cette année nous seront fixés sur le partenaire", a assuré le ministre. "L'autre projet structurant est celui du gisement de zinc de Oued Amizour. L'étude est quasiment ficelée, nous allons passer à la vérification et à la recherche d'un partenaire pour lancer les premières structures du projet à partir du premier trimestre 2021", a précisé M. Arkab. L'autre projet, celui du phosphate à l'Est du pays qui est en cours de coordination avec le mi-

nistère de l'Energie et avec Sonatrach, a noté le ministre. En outre, le ministre des Mines a fait savoir que la création du nouveau département ministériel dédié au secteur des Mines entre dans le cadre de la diversification économique annoncée par le président de la République qui avait donné des orientations stratégiques visant notamment à développer toutes les ressources et richesses naturelles du pays. "Notre secteur est très important, très riche, les premières données montrent que le pays dispose d'un nombre important de substances minérales pouvant contribuer à créer beaucoup de valeur ajoutée et d'emplois pour l'économie nationale", a estimé M. Arkab.

Moussa O

Aïd El Adha: Plus de 99% des commerçants réquisitionnés ayant respecté la permanence durant le 1er jour

Le taux de suivi du programme des permanences durant le premier jour de l'Aïd El Adha a atteint 99,83% au niveau national, sur l'ensemble des commerçants réquisitionnés pour assurer l'approvisionnement en différentes marchandises. "Le programme des permanences durant le premier jour de l'Aïd El Adha a été hautement respecté, en dépit de la situation sanitaire que vit le pays, à l'instar d'autres pays du monde, outre le confinement sanitaire et les mesures d'interdiction de circulation interwilayas. Concernant la répartition des taux de permanence, cinq directions régionales sur sept ont réalisé un taux de couverture de 100%. Il s'agit des directions régionales d'Alger, Ouargla, Blida, Batna et Saïda, suivies par celle d'Annaba avec un taux de 99,97%, puis celle de Béchar (98,52%). A cette occasion, le ministère du Commerce a remercié tous les commerçants, réquisitionnés et non réquisitionnés, pour leur engagement à fournir un service public de qualité au profit des citoyens, notamment en cette conjoncture sani-

taire particulière. Le ministère du Commerce avait annoncé, la semaine écoulée, la mobilisation de 47.599 commerçants au niveau national pour assurer la permanence de l'Aïd El Adha, à l'effet d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation. Selon le ministère, 47.599 commerçants ont été réquisitionnés dont 5.823 activant dans la boulangerie, 32.479 dans l'alimentation générale, fruits et légumes, 8.829 dans des activités diverses, outre 468 unités de production (184 laiteries, 242 minoteries et 42 unités de production d'eaux minérales). En outre, 1.956 agents de contrôle ont été affectés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en œuvre du programme des permanences. De son côté, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) avait appelé tous les commerçants inscrits sur les listes de permanence durant les deux jours de l'Aïd el Adha à se conformer au programme tracé.

Ali.B

Banque africaine de développement (BAD) 5 milliards de dollars en faveur des femmes entrepreneures

La Banque africaine de développement (BAD) compte débloquent jusqu'à 5 milliards de dollars de financement au cours des six prochaines années en faveur des femmes entrepreneures, a indiqué la coordinatrice de son programme initié dans ce cadre, Marieme Esther Dassanou. Dans un entretien publié sur le site web de la BAD, la coordinatrice du programme "discrimination positive en matière de financement pour les femmes d'Afrique (AFAWA)" a soutenu que "le développement et la croissance des entreprises appartenant aux femmes sur le continent est une priorité pour la BAD à travers AFAWA, la Banque compte débloquent jusqu'à 5 milliards de dollars de financement au cours des six prochaines années en faveur des femmes entrepreneures". Selon elle, avoir pour objectif de développer l'Afrique sans les femmes entrepreneures n'aurait économiquement aucun sens, estimant qu'elles sont les moteurs essentiels et importants d'une croissance économique durable et d'une prospérité générale et inclusive. "Avec AFAWA, la Banque cherche à combler un déficit de financement de 42 milliards de dollars qui pèse sur les entreprises dirigées par des femmes en Afrique. La BAD déploie des outils de financement plus adaptés à leurs

besoins en crédits afin qu'elles puissent développer leurs entreprises", a-t-elle ajouté. Il s'agit notamment du programme "garantie pour la croissance", soutenu par le G7, les Pays-Bas, la Suède et le Rwanda, et mis en place conjointement avec le Fonds africain de garantie (AGF). Ce programme réduit les garanties exigées aux femmes lorsqu'elles font un prêt. L'AGF est un organisme financier panafricain qui apporte aux institutions financières des systèmes de garantie et divers produits spécifiquement destinés à soutenir les petites et moyennes entreprises d'Afrique. "Ensemble (AWAFA et AGF), nous travaillerons avec les institutions financières pour les aider à mieux connaître les femmes entrepreneures et les différents risques auxquels elles sont confrontées. Ceux-ci doivent être pris en compte dans le développement de produits et services financiers pour les femmes", selon cette responsable. La Banque optimise aussi davantage ses lignes de crédit, ses lignes de financement des activités commerciales et ses investissements dans des fonds de capital-actions pour accroître encore plus l'accès au crédit pour les WEB d'une certaine taille, explique Mme Dassanou. Le partenariat signé avec l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures (We-Fi)

permet à la Banque d'accroître sa couverture financière pour les femmes entrepreneures grâce à ces outils classiques, à accroître les opportunités commerciales pour les femmes entrepreneures et à développer l'industrie du textile, de la mode et de la création, a-t-elle noté. Ainsi, selon leurs besoins, les femmes entrepreneures pourront bénéficier d'AFAWA à différents niveaux, notamment en ce qui concerne l'accès au financement pour celles ayant des projets viables et bancables, mais également pour l'accès à la formation et au renforcement des capacités pour celles qui ne peuvent pas encore prétendre à un prêt. Elles pourraient aussi améliorer leurs compétences en matière de gestion financière, de tenue des comptes, de marketing et de tout autre domaine leur permettant d'améliorer leur « bancabilité », explique la responsable de l'initiative de la BAD. Initié par la BAD, le programme discrimination positive en matière de financement pour les femmes d'Afrique (AFAWA) a été lancé en mai 2016 par la Banque lors de son assemblée annuelle tenue à Lusaka, en Zambie, pour promouvoir un financement inclusif axé sur les femmes d'Afrique afin de les aider à libérer leur potentiel en matière d'entrepreneuriat.

N.I

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Comment sortir de l'anxiété ?

L'anxiété arrive parfois notamment avec bon nombre de soucis surtout ceux que l'on ne sait pas régler. Il s'agit alors souvent de la dépasser afin qu'elle ne devienne pas contre-productive et de céder à l'inertie. Votre esprit se focalise alors sur des sujets et vous pouvez inconsciemment être amené à ne plus arriver à travailler, à ralentir ou à faire le strict minimum. Zoom sur les manières de procéder si vous souhaitez en sortir.

Rationalisez votre anxiété

Avant de commencer, il faut souvent rationaliser. L'anxiété ou la peur sont souvent des sentiments irrationnels qui ne s'appuient sur rien ou pas grand-chose. Pour aller de l'avant, une bonne pratique consiste à relativiser ce qui vous fait peur et à comprendre votre mécanisme intérieur. Il peut s'agir de la peur qu'une situation se reproduise ou qu'une autre arrive. Passer quelques minutes à comprendre les motifs qui vous poussent à éprouver ce sentiment ne représente pas une perte de temps. Prenez donc ce moment pour faire un autodiagnostic pour éviter de céder à une panique qui s'avèrera souvent contre-productive. N'hésitez pas à souffler un bon coup et à faire des exercices de relaxation si besoin. Vous devriez vite redevenir calme et pouvoir dominer votre anxiété.

Accordez-vous un délai fixe

Si vous êtes totalement à l'arrêt, vous pouvez avoir besoin de repos surtout après une longue période d'efforts et si de nouvelles difficultés surgissent. Votre corps vous commande indirectement de vous reposer ce qui est parfaitement normal. Le premier réflexe est de ne pas culpabiliser même si vous avez laissé quelques tâches s'accumuler.

Garder vos routines

Même lorsque vous vous reposez, ne négligez pas toutes vos routines, surtout celles que vous estimez positives. Il ne s'agit pas d'avoir le sentiment que vous êtes en train de régresser mais d'accumuler de la force pour repartir. Un peu comme un lion qui fait quelques pas en arrière avant de bondir, abordez cette période comme une prise d'élan et



Rien ne vous empêchera de les régler dès que vous aurez repris des forces à condition de gérer ce qui doit l'être afin d'éviter d'autres conséquences plus fâcheuses. Accordez-vous du temps et ne faites que réaliser les missions nécessaires pendant ce délai. Rien ne sert de trop forcer car vous allez vous dénigrer. Il s'agit de vous fixer une nouvelle date de départ pour un nouveau cycle qui vous mènera vers la réussite.

non comme une manière de reculer. Pour cela, rien de mieux que de garder l'essentiel comme les routines notamment celles qui vous font du bien et qui vous sont utiles comme le fait de prendre soin de vous ou de votre intérieur. Lorsque vous atteignez la date fixée, il faudra vous y tenir car vous devrez redémarrer et avancer toujours plus loin afin d'atteindre les sommets que vous n'auriez pas même pas osé penser pouvoir atteindre. La préparation mentale avant un effort demeure fondamentale.

Déculpabilisez-vous

Surtout, il s'agit de vous déculpabiliser. Dans bon nombre de situations vous n'avez pas la maîtrise de tout et il est normal que vous ayez des coups de mou. Tout le monde en a et vous n'êtes pas une machine. Il ne s'agit pas de passer le temps que vous avez décidé pour

vous ressourcer à culpabiliser sur ce que vous n'êtes pas en train de faire mais à la limite d'organiser le nouveau chemin que vous allez prendre. Les épreuves ne durent pas éternellement même si elles semblent parfois sans limites et vous allez bientôt entrevoir le bout du tunnel après ces derniers efforts. Ce sont souvent les plus difficiles à réaliser et il faut dire que bien des obstacles semblent se dresser au moment où vous vous rapprochez en général du but. Alors préparez-vous mentalement à réussir à nouveau plutôt qu'à vous mettre des raisons de culpabiliser en plus.

Repartez d'une page vierge

Si vous avez énormément progressé jusqu'à présent, il est peut-être le moment de repartir sur une page blanche. Vous pouvez évidemment garder en mémoire ou quelque part toutes les réalisations

que vous avez accomplies jusqu'à maintenant. Elles représentent déjà en soi souvent un bon facteur d'autosatisfaction. Désormais, vous allez aborder une nouvelle phase qui va vous faire aller un peu plus loin et donc à trop regarder le passé, on peut en oublier le présent et l'avenir. Il s'agit donc pour vous de considérer qu'il s'agit d'un nouveau départ vers de nouvelles réussites même si vous les avez déjà entamées. Renouvelez avant tout votre détermination et remettre à plat ce qui vous donne envie d'atteindre ce but et faites table rase du passé et des jours que vous vous accordez. Vous êtes dans une nouvelle phase donc autant passer à autre chose qu'à vous torturer l'esprit sur ce que vous n'avez pas fait. Cela ne sert à rien et ne résoudra pas vos problèmes.

Vous relancer dans l'action

Le jour J, commencez par ce que vous faites dans vos habitudes positives. Il s'agit avant tout de réaliser ce que vous faites de bien et d'aller un peu plus loin. Pour cela rien de plus simple puisqu'il vous suffit de commencer une tâche puis d'avancer progressivement jusqu'à sa réalisation. Plus vous avancerez et plus vous aurez la sensation qu'un poids s'enlève et que vous pouvez encore continuer. Les tâches diminueront sûrement à vue d'œil et au bout de quelques temps, vous ne tarderez pas à rattraper votre retard puis à dépasser le stade que vous aviez atteint. Il s'agit d'être organisé et d'avancer méthodiquement pour éviter l'effet de panique. Ne regardez pas toute la masse de travail accumulée mais visualiser chaque tâche les unes après les autres. Vous aurez tout le loisir de méditer sur l'ensemble une fois votre journée terminée ou votre planning des premiers jours réalisés.

K.Amel

Financement d'entreprise : Quels sont les avantages ?

Pour créer ou relancer votre entreprise, vous avez le choix entre une diversité de modes de financement. Face à cette diversité des modalités de financement disponibles sur le marché, des plateformes de financement émergent. Une plateforme de financement est un système financier qui a pour but de permettre aux entreprises de prospérer dans leurs activités économiques en démocratisant et en simplifiant l'accès au financement d'entreprise. Voici tout l'intérêt.

Quel est l'intérêt de solliciter une plateforme de financement d'entreprise ?

Le financement d'une entreprise peut se faire selon plusieurs modalités : soit sur fonds propres, soit par des ressources étrangères. Sauf que peu d'entreprises disposent de la capacité d'autofinancement nécessaire pour élargir leurs activités. C'est l'intérêt d'une plateforme de financement. Il s'agit d'une solution offerte aux entreprises qui éprouvent le besoin d'investir pour l'expansion de

leurs activités. Une plateforme de financement a l'avantage de ne pas exiger d'une entreprise toutes les conditions qu'un établissement bancaire aurait imposées. Au nombre des avantages qu'il y a à opter pour une telle plateforme, il y a :

- la rapidité du processus de traitement du dossier de candidature : contrairement aux établissements bancaires classiques, un dossier de demande de prêt est traité après une phase de demande effectuée en seulement quelques clics ;
- la disponibilité des fonds : grâce aux nombreux prêteurs inscrits sur les plateformes de financement d'entreprise, les fonds sont facilement et rapidement mobilisés pour le financement du projet
- de faibles taux d'intérêt : une plateforme de financement offre un financement simple et rapide. De ce point de vue, le monopole bancaire est clairement concurrencé et les PME ont désormais de quoi financer leurs activités sans s'inquiéter de leur faible capacité d'autofinancement ou de devoir solliciter une augmentation de capital.



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Quand une personne contaminée par la maladie Covid-19 parle, tousse ou éternue, elle émet des gouttelettes infectieuses qui peuvent se déposer sur des surfaces et des particules fines qui restent en suspension dans l'air. Faut-il avoir peur de l'air conditionné ? Les risques sont-ils les mêmes selon les moyens de transport ? En entreprise ? À la maison ?

La climatisation a-t-elle un rôle dans la propagation du Covid-19 ? À la faveur de l'été, nous sommes nombreux à nous poser cette question. Fin avril, une étude chinoise publiée dans la lettre d'information Emerging Infectious Disease a donné l'alerte. Un client positif au coronavirus et installé sous la climatisation d'un restaurant de Canton aurait contaminé 9 autres personnes qui se trouvaient autour de lui au moment du déjeuner. Quels sont les risques selon les différents types de lieux ? Éclairages du Dr Fabien Squinazi, médecin biologiste.

Quels sont les risques à bord d'un train ?

Le système de filtration de l'air n'est pas de très haute efficacité. « Il retient les grosses gouttelettes mais pas les fines. L'air soufflé qui circule dans les wagons peut donc disperser des petites particules virales en suspension », explique le Dr Fabien Squinazi.

Quels sont les risques à bord d'un avion ?

« L'air est épuré par des filtres de très haute efficacité (HEPA) qui arrêtent les particules virales », indique le spécialiste. Il reste toutefois possible d'être contaminé dans un avion, non pas à cause de



l'air ventilé, mais en raison de la proximité avec un passager porteur du virus ou d'un contact avec une surface souillée, les mains restant un mode de transmission important du virus.

Quels sont les risques dans le bus ou le métro ?

Le risque de transmission est faible selon le Dr Squinazi, car l'air pris à l'extérieur est renouvelé naturellement grâce à l'ouverture fréquente

des portes. « Cet apport d'air neuf dilue les polluants et les germes à l'intérieur du bus ou du métro, et les particules virales émises par un passager contagieux seront plus facilement éliminées. » Si on peut ouvrir les fenêtres, c'est encore mieux.

Quels sont les risques dans un grand magasin ?

Les installations collectives modernes sont munies d'une centrale de traitement d'air qui ne mélange

pas l'air neuf qu'elle souffle dans les locaux et l'air soufflé qu'elle récupère. Elle ne favorise donc pas la transmission des particules virales si elle est bien entretenue et parfaitement étanche entre les deux circuits d'air.

À la maison, la clim' peut-elle propager la coronavirus ?

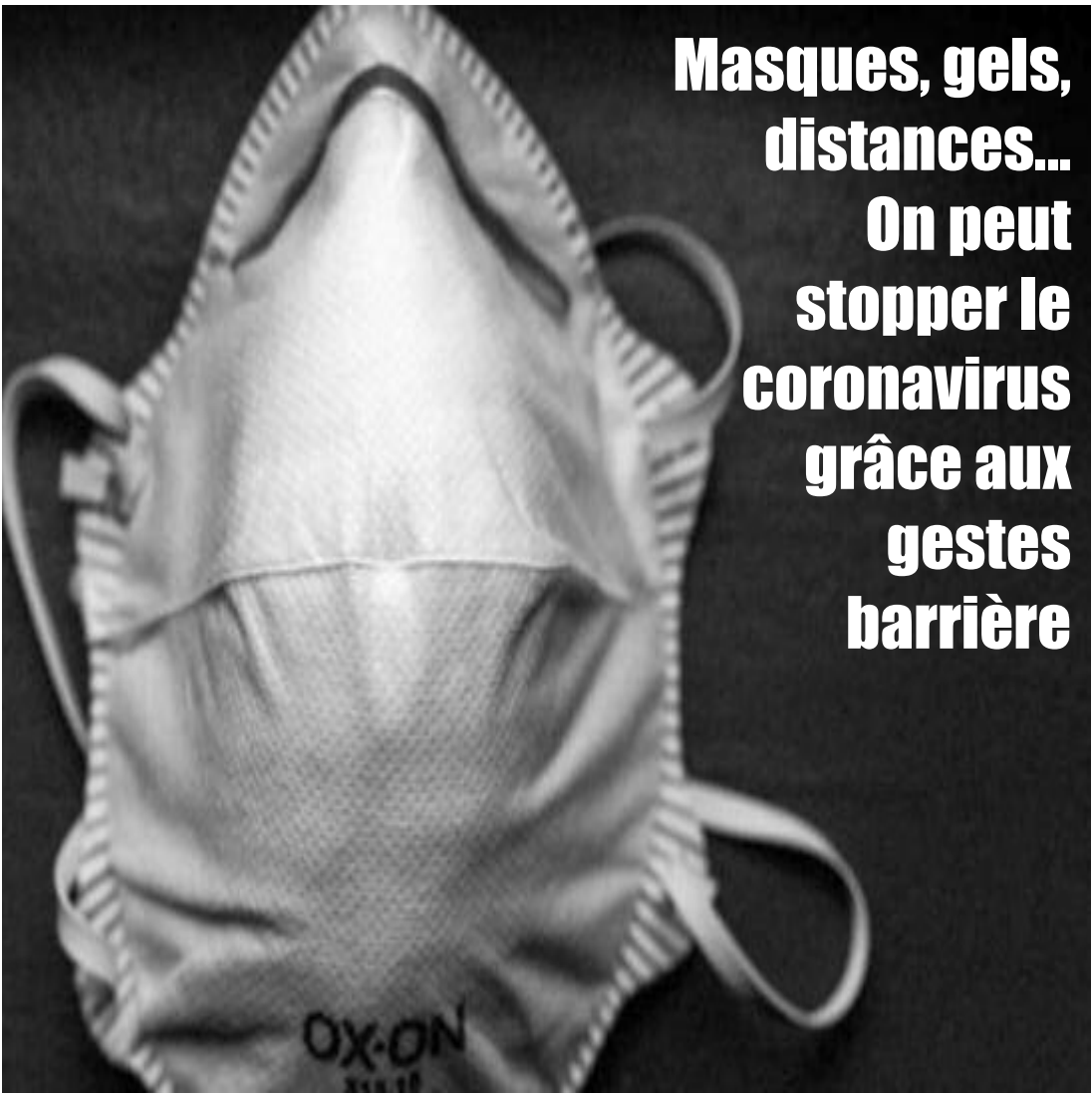
Un climatiseur individuel brasse l'air dans la pièce, il ne le renouvelle pas. Il va donc mélanger les

virus à l'air de la pièce puis les remettre en circulation. « Un climatiseur peut projeter à plus grande distance les gouttelettes émises par la respiration, la parole, la toux ou les éternuements. Il faut donc éviter les flux d'air dirigés vers le visage », recommande le Dr Squinazi. Si la climatisation est collective, elle ne propage pas les microbes dans l'air de la pièce. Mais si l'installation est individuelle, elle favorise le brassage des particules virales dans l'air.

Le confinement est derrière nous, mais les mesures barrières sont plus que jamais d'actualité. En limitant la propagation de gouttelettes potentiellement infectieuses, le port du masque permet de protéger notre santé, et celle des autres. Mais il ne faut pas non plus négliger le lavage des mains et la distanciation sociale. Selon une étude, publiée le 21 juillet dans la revue américaine PLoS Medicine, se laver les mains régulièrement, respecter un à deux mètres de distanciation physique, mais surtout, porter un masque permettrait de ralentir considérablement la propagation du coronavirus à l'origine de la maladie Covid-19, sans vaccin ni traitements supplémentaires. "Si nous portions tous des masques, la transmission du virus diminuerait considérablement. Nous avons montré que les mesures auto-imposées peuvent empêcher une grande épidémie si leur efficacité dépasse 50%", concluent les chercheurs.

Pourquoi a-t-on tous intérêt à porter le masque ?

Le port du masque est désormais obligatoire pour toute personne, dans tous les lieux publics clos. Et pour cause ! Le port du masque permet non seulement d'empêcher la dispersion et l'inhalation de gouttelettes potentiellement porteuses du coronavirus, mais il permet aussi de limiter l'inhalation de



Masques, gels, distances... On peut stopper le coronavirus grâce aux gestes barrière

minuscules particules en suspension dans l'air (aérosols).

Port du masque : quelles sont les erreurs à ne pas commettre ?

Pour être efficace, un masque ne doit pas être porté sous le nez. Il doit couvrir intégralement la bouche, le menton et le nez. On peut le porter sans discontinu pendant 4 heures maximum avant qu'il ne devienne trop humide et

inefficace.

• Une fois en place, évitez à tout prix de le manipuler, au risque de le contaminer ou de déposer des postillons infectieux sur nos mains, qui souilleront ensuite d'autres surfaces.

- Pas question non plus de le soulever pour avaler un chewing gum, ou de le placer autour de son cou pour fumer, téléphoner ou vous gratter le nez.
 - On évite aussi de le porter au poignet pendant ses déplacements, ou de l'accrocher au rétroviseur intérieur de sa voiture.
 - Enfin, ne rangez pas votre masque dans votre poche ou votre sac pour pouvoir le réutiliser plus tard. Jetez-le, simplement.
- N'oubliez pas de vous laver les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique avant et après l'avoir porté. Au moment de le porter ou de le retirer, manipulez uniquement les élastiques latéraux et ne touchez pas le devant du masque. Quel que soit le type de masque, s'il est endommagé (déformation, usure), jetez-le.

Quelle est la bonne distance physique à conserver ?

Magasins d'alimentations, bureau, jardin public... La distanciation physique doit être appliquée en tous lieux avec les personnes que vous rencontrez lors de vos déplacements. Conservez au minimum une distance d'un mètre, et plus si possible. De récentes études ont montré que de minuscules particules virales (aérosols) contenant le SARS-CoV-2 pouvaient être présente dans l'air expiré par les malades, à près de deux mètres. Raison de plus de porter un masque sain, suffisamment filtrant. En, espace clos, n'oubliez pas d'aérer les pièces 10 à 15 minutes plusieurs fois par jour pour renouveler l'air des pièces.

Sahara occidental-UE:



Les déclarations de Borrell devraient faire échos

Les propos du haut représentant de l'Union européenne (UE), rejetant la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, devraient faire échos auprès des membres de l'UE, à fortiori la France, a indiqué la présidente de l'Aarasd, Régine Villemont.

"C'est en effet une très bonne nouvelle, car cette déclaration de Josep Borrell devrait faire échos auprès de chacun des membres de l'Union et tout particulièrement de la France", a affirmé la présidente de l'Association française des Amis de

la République arabe sahraouie démocratique, Mme Villemont, dans une déclaration à l'APS, en réaction à la récente déclaration du Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères, Josep Borrell, qui rejetait la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

M. Borrell, a affirmé récemment que la position de l'UE sur le Sahara occidental est guidée par les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui considèrent le Sahara occidental comme un territoire non autonome, dont le statut final reste

à déterminer par les résultats des processus dirigés par l'ONU, que l'UE soutient pleinement.

Mme Villemont a soutenu, dans sa déclaration, que les Arrêts de la Cour de Justice européenne (CJUE) en 2016 et 2018, avaient "clairement rappelés les principes de droit, en statuant que le Sahara occidental est distinct du Maroc et tout accord de commerce doit respecter ce droit".

"Les Arrêts de la CJUE rendent désormais incertains les investissements des firmes occidentales, souhaités par le Maroc au Sahara occidental occupé", a-t-elle affirmé.

Elle a ajouté que "cette incertitude économique va peut-être entraîner un pragmatisme politique favorable au règlement d'un conflit qui depuis 45 ans fragilise toute cette région d'Afrique du Nord".

Pour la présidente de l'Aarasd, la présence "active" du Front Polisario à Bruxelles comme l'existence d'un intergroupe parlementaire pour la paix au Sahara occidental sont également "très encourageants" pour les années à venir.

La France "doit cesser son soutien à l'occupant"

A propos de l'implication de la France dans le conflit au Sahara occidental, Mme Villemont a estimé que "la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et du fait de son histoire coloniale, peut jouer un rôle important dans la résolution de ce conflit qui a trop duré". "Dès la préparation de la marche verte en 1975, elle (La France) apporta son soutien à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc (...)" Dès lors la position française au sein du Conseil de sécurité varia peu et maintient un soutien à la position marocaine, les Représentants français à New York étant souvent les meilleurs relais des diplomates marocains", a-t-elle déploré. Cependant, a souligné

Mme Villemont, "la présence à New York, aux Nations unies, des diplomates du Front Polisario avec l'appui des pays amis ayant reconnu la RASD a ouvert des brèches et a réduit l'influence française". "Chaque année le Conseil de sécurité rappelle l'urgence et la nécessité de la tenue d'un référendum d'autodétermination que la France est obligée d'approuver tout en rappelant sa préférence pour l'autonomie", a-t-elle appuyé. Elle a déploré le fait que "la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) installée en 1991 avec le cessez-le-feu ne dispose pas, contrairement aux autres missions de paix, d'un mandat pour faire respecter les droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés". Elle a poursuivi en disant que "c'est une demande faite par le Front Polisario, les Etats amis de la RASD, et de la solidarité internationale depuis de nombreuses années." Mme Villemont a observé que c'était une demande "refusée par le Conseil de sécurité et au-devant du Conseil par la France, sur la forte pression marocaine qui entend faire croire à sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental et traiter à la manière d'une puissance coloniale les Sahraouis qui s'opposent à son occupation".

Un soutien indéfectible au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Evoquant l'apport de la solidarité internationale dans le combat des Sahraouis pour l'indépendance, la présidente de l'Aarasd a dit que "c'est vraiment une des caractéristiques de cette très ancienne lutte de libération que d'avoir su garder la confiance et la solidarité active de la société civile au niveau international". Elle a ajouté que c'était une solidarité qui part d'abord de "l'Espagne, l'ancienne métropole où la société civile, les ONG et de nombreux élus n'ont pas oublié le rôle de leur pays dans l'abandon au Maroc de leur ancienne colonie".

Mme Villemont a expliqué que "cette solidarité existant en Europe, qui, s'exerce en direction du Parlement et des institutions de l'UE et du Conseil de l'Europe, mais également active en Afrique et en Amérique du sud", soutenant que "l'Algérie y tient le premier rôle depuis 1975 et n'a jamais dévié de son soutien à l'autodétermination d'un peuple". Elle a rappelé que le Nigéria, l'Afrique du Sud et les Etats qui ont reconnu la RASD étaient "actifs au sein des institutions africaines pour résister aux coups bas exercés contre la RASD par le Maroc". Pour elle, cette solidarité s'exprime en particulier par le collectif "Eucoco" qui coordonne l'essentiel des initiatives et organise chaque année une conférence solidaire où se retrouvent militants et élus du monde entier. En France, a expliqué Mme Villemont, "cette solidarité fait connaître et vulgarise le combat d'un peuple qui lutte depuis 45 ans pour sa libération à travers de multiples initiatives politiques, culturelles et humanitaires".

L'ONU appelée à défendre le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

Elle a reconnu que c'était "toujours difficile tant nos médias s'y intéressent peu et favorisent l'indifférence de l'opinion", ajoutant que "c'est pourtant depuis 45 ans une réelle histoire de solidarité et d'amitié qui s'est construite entre des citoyens et citoyennes Français et les Sahraouis". Mme Villemont a relevé que leur activité s'articulait autour d'un travail politique de sensibilisation en direction des élus nationaux et locaux, des autorités en organisant des conférences à Paris, notamment à l'Assemblée nationale ou au Sénat, ainsi qu'un engagement humanitaire, des activités culturelles et l'accueil chaque été d'enfants sahraouis. "C'est pour nous tous un combat important qui rassemble tous ceux et celles qui partagent les valeurs également défendues par les Sahraouis : respect du droit, tolérance, respect des personnes, accès sans discrimination à la culture, à l'école et liberté dans l'expression et d'opinion", a-t-elle encore détaillé. Dénonçant le black-out des médias français sur le conflit au Sahara occidental, Mme Villemont a indiqué que "les liens entre le Maroc et les médias français, inaugurés avec Hassan II et bien entretenus depuis, sont d'abord amicaux et souvent généreux mais peuvent être agressifs quand un journaliste s'avise de traiter de ce sujet de manière objective".

"Dans ce cas, le journal peut être interdit de vente au Maroc", a-t-elle dit.

"La maîtrise par la RASD et le Front Polisario de leur destin, la bonne marche de leur société dans les camps de réfugiés, une gouvernance qui a su s'adapter avec pragmatisme aux besoins des Sahraouis ne semblent pas beaucoup intéresser nos médias", a-t-elle souligné. Pour Mme Villemont la situation au Sahara occidental occupé a aussi "beaucoup de difficultés" à être médiatisée tant la pression marocaine fait barrage, ajoutant que l'importance prise par les réseaux sociaux "très utilisés" par les Sahraouis permet d'espérer de "réels progrès dans la connaissance de ces situations et de peser sur leur prise en compte".

Vaccin coronavirus : « L'Algérie sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin contre la Covid-19 » déclare Benbouzid



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a déclaré, ce samedi 1er août, que l'Algérie sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin contre la Covid-19. En effet, lors de la cérémonie qui s'est tenue aujourd'hui pour rendre hommage aux femmes travaillant dans le secteur de la santé, le premier responsable du secteur en Algérie, Professeur Abderrahmane Benbouzid, a assuré que l'Algérie sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin

contre le Coronavirus, dès que ce dernier sera disponible. Dans ce même contexte, il a souligné que l'Institut Pasteur d'Alger travaille de façon directe avec les instituts qui effectuent des recherches quant au vaccin, et dont 5 sont arrivés à la deuxième phase dans l'expérimentation du vaccin. Le Ministre de la Santé a également déclaré que le nombre de contaminations est en baisse depuis quelques jours, et que la situation des hôpitaux se stabilise, notamment en termes de capacité d'accueil.

M.M

Accidents de la circulation : 6 morts et 294 blessés en 48 heures

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 294 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers le pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya Bouira avec 3 personnes décédées et 5 autres blessées, suite à 3 accidents de la circulation. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la PC ont effectué, durant les dernières 48 heures, 193 opérations de sensibilisation à travers 31 wilayas (107 communes), portant sur la pandémie Covid-19, pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Elles ont effectué également 145 opérations de désinfection générale à travers 24 wilayas (74 communes ont été ciblées), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. La Direction générale de la Protection Civile a mobilisé pour les deux opérations 681 agents, 119 ambulances, 76 engins, et mis en place des dispositifs de surveillance dans 66 sites d'hébergements destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers les wilayas d'Alger, El-Oued, Biskra, Illizi, Mostaganem, Tizi Ouzou, Boumerdès, Sétif, Guelma, Constantine, Ain-Defla, Annaba et Skikda. Par ailleurs, les secours de la PC sont intervenus pour le repêchage des corps de 5 personnes décédées par noyade dans les wilayas de Djelfa, Bouira, Mostaganem, Skikda et Chlef. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré durant la même période 178 incendies, dont 89 incendies de forêts, 33 incendies de maquis, 42 incendies d'herbes et 14 incendies de récoltes.

Procès en appel de l'ancien DGSN Abdelghani Hamel : Le durcissement des peines contre les accusés requis

Le durcissement des peines a été requis jeudi à la Cour d'Alger contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) Abdelghani Hamel et ses coaccusés, poursuivis dans des affaires de corruption, dont "le blanchiment d'argent", "l'enrichissement illicite", "le trafic d'influence" et "l'obtention d'assiettes foncières par des moyens illicites". Au deuxième jour du procès, le Procureur général près la Cour d'Alger a déclaré dans son réquisitoire que "tous les éléments constitutifs du crime étant établis dans le dossier en l'espèce, le Parquet général requiert le durcissement des peines contre les accusés". Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé, le 1er avril dernier, une peine de quinze (15) ans de prison ferme contre l'ancien DGSN Abdelghani Hamel, et une amende de 8 millions de dinars algériens (DA). Son fils Amiar Hamel avait écopé d'une peine de dix (10) ans de prison ferme et d'une amende de six (6) millions de DA. Son fils Chafik avait lui été condamné à huit (8) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA et son fils Mourad à sept (7) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. Sa fille Chahinaz avait, elle, été condamnée à trois (3) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. L'épouse de l'ancien DGSN, Annani Salima, avait, quant à elle, écopé de deux (2) ans de prison ferme et d'une amende d'un million de DA. Dans la même affaire, le tribunal avait condamné les deux anciens ministres, Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaalane, en leur qualité d'anciens walis d'Oran, à trois ans d'emprisonnement ferme et à une amende d'un million de DA. De même qu'il avait condamné l'ancien wali de Tlemcen, Bensebane Zoubir, à 3 ans d'emprisonnement, l'ancien wali de Tipaza, Moussa Ghellai, à 5 ans de prison ferme et une amende d'un million de DA et l'ancien directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Hussein Dey, Mohamed Rehaïmia, à 3 ans de prison ferme et une amende de 500.000 dinars. Le tribunal avait, également, infligé une amende de 32 millions de DA aux entreprises appartenant à la famille Hamel, avec la confiscation de tous les biens et biens mobiliers. Lors du premier jour de ce procès, (mercredi) le tribunal a auditionné le principal accusé, Abdelghani Hamel et ses fils Amiar, Mourad, Chafik et Chahinaz, ainsi que son épouse, Bouanani Salima, qui ont tous nié catégoriquement les charges retenues contre eux. Avant le réquisitoire du représentant du parquet, le tribunal a entendu Abdelghani Zaalane et Abdelmalek Boudiaf, en leur qualité d'anciens walis d'Oran. Il a ensuite auditionné les deux anciens walis de Tlemcen et Tipaza qui ont, tous, nié les accusations qui sont retenues contre eux. Ce procès se poursuivra lundi prochain, a indiqué le tribunal.

Bouira: Plus de 200 hectares de couvert végétal décimés dans un incendie à Tikjda

Plus de 200 hectares de couvert végétal et quelque cinq autres hectares d'arbres fruitiers, ont été ravagés par le feu ces dernières 24 heures dans la wilaya de Bouira. Une immense incendie s'est déclaré depuis vendredi soir sur les hauteurs de Tikjda (est de Bouira). "Les flammes ont décimé une superficie de 185 hectares de broussailles, et 15 hectares de maquis ainsi que 5 hectares d'arbres fruitiers. «une brigade mobile de la protection civile a été dépêchée depuis vendredi soir sur le lieu de l'incendie. Le feu a finalement été maîtrisé et éteint samedi à 09h du matin". D'autres feux ont été enregistrés ce samedi dans certaines localités. Il s'agit notamment d'un incendie de forêt qui s'est déclaré dans la commune montagneuse de Guerrouma (ouest de Bouira). "Plusieurs unités de la protection civile, dont celle de Bouderbala, et de Lakhdaria, ainsi que la colonne mobile, ont été déployées sur place et leur intervention est toujours en cours. «Dans la municipalité d'Aomar, les populations du village Beni Khelfoun, ont survécu à un géant incendie qui a failli atteindre leurs habitations n'était l'intervention des pompiers et l'aide des riverains. À Haizer, à quelque dix kilomètres à l'est de Bouira, les feux ont ravagé une grande partie du couvert végétal à Ighil Guefrane, une zone inaccessible qui surplombe la ville. "Nos unités travaillent sur plusieurs fronts. Cette année, les incendies se sont multipliés de façon inquiétante. La recrudescence des feux de forêts inquiète de plus en plus les populations des villages forestiers notamment durant cette canicule qui sévit depuis plusieurs semaines dans la région. Un important dispositif de prévention et de lutte contre ce phénomène a été mis en place avec la mobilisation de deux colonnes mobiles. "Ce dispositif est doté de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour qu'il puisse intervenir en ce genre de situation difficile".

El Tarf: Saisie de plus de 14.800 comprimés de psychotropes, 2 arrestations

Un véritable coup de filet a été réalisé par les éléments de la Brigade de gendarmerie d'El Ayoun, relevant de la compagnie d'El Kala. En effet, c'est suite à des informations fiables, faisant état de l'introduction imminente d'une quantité importante de psychotropes que des investigations, avec surveillance étroite des suspects, que l'enquête a abouti, empêchant ainsi l'inondation de plusieurs villes en psychotropes, aux conséquences, comme chacun sait, désastreuse sur la santé et le comportement des jeunes. Au Groupement de la gendarmerie d'El Tarf, le Commandant Nouasri, chargé de la communication, dans une déclaration à la presse, a fait savoir que cette opération a nécessité beaucoup de précautions, chose qui a fait qu'elle a été couronnée de succès. Et de poursuivre qu'un total de 14.850 comprimés de psychotropes de marque 'Pregalbine' et plusieurs téléphones portables ont été saisis, et qui se trouvaient dans un grand sac à dos. Lors de cette opération, 2 individus, âgés entre 25 et 38 ans ont été arrêtés et 2 autres ont réussi à prendre la fuite, à travers les maquis denses de cette commune frontalière. Les 2 mis en cause devaient être présentés, devant le Tribunal d'El-Tarf

Tizi-Ouzou : Plus de 650 infractions aux mesures de prévention enregistrées, depuis le déconfinement



Plus de 657 infractions aux mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de la Covid-19 ont été enregistrées dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis la levée totale du confinement sanitaire, selon un bilan communiqué par la sûreté de wilaya. Depuis le 14 juin dernier et jusqu'au 29 juillet écoulé, les forces de police ont relevé 657 infractions aux mesures barrières contre la covid-19 et ont établi autant de procès-verbaux contre les contrevenants qui ont dû payer une amende de 10 000 DA, a indiqué à la chargée de communication de la sûreté de wilaya, la commissaire principale, Djamilia Temmar. Sur ces infractions, 533 ont été commises par, notamment, des gestionnaires d'espaces recevant du public, dont 312 sont relatives au non-port de bavettes et 221 au non-respect de la distanciation sociale, Le reste,

soit un total de 124 infractions, a été enregistré dans le secteur du transport urbain de voyageurs, publics et privés. La police a établi, à ce titre, 56 procès-verbaux pour non-port de masques de protection et 68 autres pour non-respect du nombre de voyageurs à transporter pour chaque type de moyen de transport, afin d'assurer la distanciation entre les voyageurs. Jeudi dernier, et à l'issue d'une vaste opération de sensibilisation et de contrôle de l'application des gestes de prévention contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, menée par la police sur l'ensemble du territoire de la wilaya relevant de ses compétences, 47 autres infractions au port du masque de protection contre la covid-19 et à la distanciation sociale ont été relevées, a rappelé la commissaire principale Djamilia Temmar.

Béjaïa : Un père de famille se donne la mort

La wilaya de Béjaïa a été secouée, le premier jour de l'Aïd El Adha, par la tragique nouvelle du suicide d'un père de famille issu du village Amarat. Un père de famille âgé de 47 ans s'est donné la mort par pendaison hier, vendredi 31 juillet, dans la matinée. Le corps de la victime a été découvert suspendu à un arbre au bord de la route, l'incident est survenu dans le village Amarat, wilaya de Béjaïa. Selon la même source, les services de la Gendarmerie et de

la Protection Civile se sont rendus sur les lieux pour transporter la dépouille du défunt à la morgue de l'hôpital Boukhalfa Amizour, et pour ouvrir une enquête sur les circonstances exactes de ce tragique incident. De leur côté, les habitants du village en question affirment que le défunt, père de 3 enfants, était confronté à des conditions sociales difficiles, mais ils n'ont jamais imaginé que leur voisin pensait se donner la mort.

Mascara: Fausses ordonnances pour vrai trafic

Les éléments du commissariat de Bab-Ali ont démantelé une bande de cinq individus, dont deux femmes, accusés de faux et usage de faux, de falsification d'ordonnances. De faux documents médicaux utilisés dans le trafic de psychotropes. L'opération a donné lieu à la saisie de 584 comprimés psychotropes. Les documents falsifiés servaient à l'achat de cette drogue en vue de la revendre. Une somme d'argent, des revenus de cette activité, a été saisie. L'opération a eu lieu suite à des renseigne-

ments. Après perquisition des lieux suspects, deux personnes dont la maîtresse des lieux ont été arrêtées. Elles possédaient trois ordonnances dont l'authenticité est suspectée. Leur interrogatoire a abouti à l'arrestation de trois individus avec la saisie lors des différentes perquisitions de domiciles de 584 psychotropes en plus de sommes d'argent. L'enquête a permis aussi de saisir huit autres fausses ordonnances. Les mis en cause ont été présentés à la justice.

OGC Nice : Youcef Atal affiche ses ambitions pour la nouvelle saison

L'international algérien Youcef Atal, de retour d'une grave blessure au genou, est déterminé à réaliser une «belle saison» avec l'OGC Nice après une première qui était celle de la révélation. «Le premier objectif est de ne plus me blesser. Alors je mets toutes les chances de mon côté. Je m'entraîne sérieusement, je fais attention à ce que je mange, à mon

sommeil. Pendant cette blessure, j'ai compris que si tu ne t'occupes pas de ton corps, lui ne s'occupera pas de toi. Je veux retrouver mon meilleur niveau pour faire une belle saison, apporter quelque chose à l'équipe et obtenir de bons résultats», a déclaré Atal dans un entretien au site officiel du club. Eloigné des terrains depuis le 7 décembre 2019 suite à une blessure

au genou (ménisque) contractée lors de la rencontre contre Metz, le défenseur algérien n'a jamais douté de ses capacités et a travaillé dur pour retrouver progressivement ses sensations. «Personnellement, ça n'a pas été facile après une longue coupure. Mais j'ai bien travaillé, avant et pendant la préparation, pour revenir au mieux. Je savais que je ne retrouverais pas

mon niveau ou mes sensations instantanément. Ça se fait progressivement, étape par étape. Mais aujourd'hui, je me sens bien», a confié l'ancien joueur de Paradou. Qualifié avec l'OGC Nice pour l'Europa League suite à la victoire du PSG en finale de la Coupe de France contre Saint-Etienne (1-0), Atal piaffe d'impatience à l'idée de jouer la compétition européenne

avec l'objectif de réussir un bon parcours. «Le club a de nouveaux objectifs, il est qualifié pour l'Europa League. La préparation est bonne, le groupe aussi. J'espère qu'on accomplira une bonne saison, qu'on ira chercher un truc et qu'on sera costaud en Europe. J'ai hâte de retrouver la compétition, le stade et les supporters. Eux aussi m'ont manqué», a-t-il souligné

Equipe nationale : Les cas Benlamri et Belaïli inquiètent Belmadi

Comme il l'a lui-même affirmé dernièrement dans un entretien accordé au site officiel de la FAF, l'entraîneur national, Djamel Belmadi, est en contacts avec ses joueurs, notamment en ces temps difficiles que connaît le monde entier frappée de plein fouet par le coronavirus. Et s'il y a deux cas qui inquiètent Belmadi à l'heure actuelle c'est bien ceux du défenseur central Djamel Benlamri, et le milieu offensif, Youcef Belaïli. Les deux joueurs sont toujours bloqués en Algérie, respectivement à Alger et Oran et ne parviennent pas à rejoindre leurs clubs respectifs en Arabie saoudite, à savoir Al Chabab et Al Ahly. Ce n'est pas tout, puisque l'avenir de ces deux joueurs dans leurs formations est désormais dans le flou. En effet, avant l'interruption de la compétition en mars dernier après la propagation de la pandémie, les deux internationaux algériens étaient en désaccord avec leurs dirigeants. Il était même question pour eux de changer d'air dès cet été. Mais voilà que la crise sanitaire est venue tout chambouler. Elle a même refroidi les clubs intéressés par leurs services en raison de l'impact de cette crise sur leur situation financière. Belaïli, par exemple, a conclu un deal avec son employeur il y a plusieurs semaines, pour la résiliation de son contrat en contrepartie d'une indemnité de 4 millions d'euros que payera son futur club. Là aussi Youssef ne croule pas sous les offres. Récemment Saint-Etienne avait fait une approche auprès du club saoudien, mais sans suite. Idem pour Nîmes qui, à l'opposé de Saint-Etienne, d'après ce qui se dit, insisterait toujours pour le recruter, sinon la piste Galatasaray s'est éteinte car le club stambouliote qui est frappé par une crise financière ne s'est toujours pas débarrassé de ses gros salaires, dont Sofiane Feghouli. Ainsi, pour tout résumer, la meilleure des solutions pour le meilleur joueur du continent africain en 2019 est de réintégrer son club d'Al Ahly Djeddah plutôt que d'espérer décrocher un contrat dans un club européen alors que le marché, en raison de la crise sanitaire, demeure relativement calme. Même cas de figure pour son coéquipier Benlamri. Ce dernier, qui touche un salaire annuel de l'ordre de 1,4 million de dollars, aura des difficultés à trouver un club capable de lui assurer un tel salaire. Cela se passe au moment où les Saoudiens d'Al-Ahly ambitionnent de le transférer dans un autre club afin d'en tirer des dividendes, au lieu de le voir partir gratuitement à l'issue de son contrat qui expire en juin 2021.

Ligue 1 : USM Alger : Le Groupe Serport a déboursé jusque-là presque 300 milliards de centimes

Le Groupe Serport, actionnaire majoritaire de la SSPA/ USM Alger, a déboursé depuis son arrivée, d'abord en tant que sponsor puis en tant qu'actionnaire, presque 300 milliards de centimes, a indiqué le directeur général du club algérois Abdelghani Haddi. «Le Groupe Serport est venu à l'USMA d'abord en tant que sponsor. Au mois de septembre 2019, période dans laquelle le club était pratiquement en situation de grève, nous avons déboursé en premier lieu 7 milliards de centimes, cette somme avait permis de payer les joueurs

et de régler leurs arriérés. Nous avons ensuite mis 12,5 milliards de centimes. En tant que sponsor, le Groupe Serport a déboursé au total presque 20 milliards de centimes», a indiqué le DG de l'USMA dans une déclaration vidéo, diffusée mercredi soir sur la page officielle Facebook. Le groupe des services portuaires Serport est devenu en mars dernier, l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions SSPA/USM Alger, après avoir racheté 95% des actions du club algérois. Propriété de l'Entreprise des travaux publics ETRHB,

dont le patron Ali Haddad est incarcéré, l'USMA avait subi de plein fouet les répercussions de cette situation «Serport avait décidé de devenir par la suite actionnaire majoritaire. Ce n'était guère un cadeau pour lui. La valeur de la recapitalisation est estimée à 2 milliards de dinars (200 milliards de centimes). Au total, nous avons déboursé presque 300 milliards de centimes. Nous avons hérité d'une dette de 450 milliards de centimes. La dette fiscale et parafiscale est de l'ordre de 100 milliards de centimes», a-t-il ajouté.

Compétitions européennes interclubs : 9 internationaux algériens en lice

Neuf (9) internationaux algériens disputeront avec leurs respectifs, les deux compétitions européennes interclubs de football : la Ligue des champions et l'Europa League, en vue de la saison 2020-2021. En Ligue des champions, trois joueurs auront le privilège de disputer cette prestigieuse épreuve: Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Ramy Bensebaini (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), et Hilal Soudani (Olympiakos/ Grèce). Si Mahrez avait déjà pris part à la C1 avec Man City, où il est d'ailleurs toujours engagé dans l'actuelle édition, Bensebaini découvrirait, quant à lui, pour la première fois l'ambiance de la C1, après avoir réa-

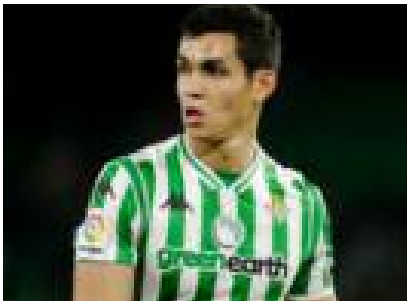
lisé une excellente saison sur le plan individuel (26 matchs/5 buts toutes compétitions confondues, ndlr) et collectif (4e de Bundesliga). Le 2e meilleur buteur en activité de l'équipe nationale Soudani, champion de Grèce avec l'Olympiakos, aura l'occasion de goûter à nouveau à cette compétition dernière expérience date en effet de la saison 2016-2017, lorsqu'il évoluait avec sous le maillot du club croate de Dinamo Zagreb. Par ailleurs, de nombreux joueurs algériens auront l'occasion de participer à l'Europa League. En France, l'OGC Nice où évoluent le défenseur Youcef Atal et le milieu de terrain Hicham Boudaoui disputeront la phase de groupe du tournoi. En Italie,

c'est le milieu relayeur Ismaël Bennacer (AC Milan) et le défenseur Faouzi Ghoulam (Naples), qui représenteront l'Algérie en C3. De même, la sixième place décrochée par Hoffenheim en Allemagne permettra à Ishak Belfodil d'être européen, lui qui a été blessé au genou sur l'ensemble de la saison. Le parcours mitigé et particulier de Galatasaray, 6e au classement du championnat turc, offrira tout de même un lot de consolation à Sofiane Feghouli, qui disputera les barrages de l'Europa League. Enfin, l'attaquant Islam Slimani, l'ailier Rachid Ghezzal et le milieu offensif Adam Ounas, sont éventuellement européens mais dont l'avenir n'est pas encore clarifié.

Real Betis : Offre de Liverpool pour Aïssa Mandi ?

Liverpool, sacré champion d'Angleterre pour la première depuis 1990, aurait formulé une première offre de 10 millions d'euros, pour s'attacher les services du défenseur international algérien du Betis Séville Aïssa Mandi, rapporte jeudi la radio espagnole Cope. Les «Reds» seraient très intéressés pour enrôler le défenseur central algérien de 28 ans, dont le contrat arrivera à terme en 2021. Selon Cope, une première offre estimée à 10 millions d'euros aurait été formulée, mais qui reste loin

des espérances du Betis Séville. En effet, la clause de l'Algérien est estimée à 30 millions d'euros, que la direction andalouse veut faire augmenter à 50 millions, une manière de barrer la route aux prétendants. Toutefois, la situation financière du Betis pourrait pousser les dirigeants à réduire la somme de la transaction, selon la même source. Alors que le Betis Séville a entamé les négociations avec l'ancien joueur du Stade de Reims (France) pour prolonger son contrat, le joueur ne serait pas chaud à



l'idée de poursuivre son aventure à Séville.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉCISION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Le point sur la pandémie dans le monde, Récessions historiques dans la zone Euro

« Des décennies » : « Cette pandémie est une crise sanitaire comme on n'en voit qu'une par siècle, et ses effets seront ressentis pour les décennies à venir », a déclaré le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'ouverture d'une réunion de l'OMS à Genève.

Plus de 670.000 morts :

La pandémie a fait au moins 673.909 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin 2019 en Chine, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles vendredi à 11h00 GMT. Plus de 17.352.910 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires. Les Etats-Unis sont le pays le plus lourdement touché avec 153.268 morts, suivis du Brésil (92.475), du Mexique (46.688), du Royaume-Uni (45.999) et de l'Inde (35.747).

Records, seuils :

Le Mexique a enregistré vendredi un nouveau record national d'infections, avec 8.458 nouveaux cas comptabilisés en 24 heures, a annoncé le secrétariat mexicain à la Santé. Cela porte à 424.637 le nombre total de contaminations dans ce pays.

En Colombie, le nombre des décès liés au Covid-19 a dépassé vendredi les 10.000, a annoncé le

ministère de la Santé. Selon le ministère, 295 décès et 9.488 contaminations ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, ce qui porte le nombre total des morts à 10.105 et celui des contaminations à 295.508.

Les Etats-Unis ont enregistré vendredi 1.442 nouveaux décès en 24 heures, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. C'est le quatrième jour d'affilée où les Etats-Unis comptent plus de 1.200 morts en une journée.

Vaccins :

La Commission européenne a réservé au nom des 27 pays membres 300 millions de doses du vaccin en préparation par le laboratoire français Sanofi et discute parallèlement avec d'autres fabricants. Sanofi et le britannique GSK recevront jusqu'à 2,1 milliards de dollars des Etats-Unis pour fournir 100 millions de doses aux Américains, tandis que le Japon a conclu un accord avec l'alliance germano-américaine Biontech/Pfizer pour s'assurer 120 millions de doses d'un potentiel vaccin actuellement à l'essai.

Doutes du Dr Fauci :

L'immunologue Anthony Fauci, voix de la raison scientifique aux Etats-Unis sur la pandémie, a émis des doutes vendredi sur la sécurité des vaccins actuellement développés par la Russie et la Chine.

En Europe, restrictions et masques : Confronté à une hausse du nombre des cas, le gouverne-

ment britannique met en pause le déconfinement et introduit de nouvelles restrictions dans certaines régions du nord de l'Angleterre particulièrement touchées.

En France, plusieurs villes (dont Biarritz, Bayonne, Saint-Malo, Orléans, Lille) imposent le port du masque à l'extérieur (dans des rues commerçantes, des espaces verts, sur les marchés, sur certaines plages, etc.).

Le Danemark recommande le masque dans les transports publics. Chypre l'impose dans les lieux publics clos.

Risque accru pour les soignants :

Les soignants avaient en avril presque 3,5 fois plus de risques d'attraper le Covid-19 que le reste de la population, selon une étude publiée samedi dans la revue médicale britannique The Lancet.

Récessions historiques dans la zone Euro :

La France a connu au printemps le plus fort recul de son activité depuis au moins 1949 à cause du coronavirus, avec un plongeon du produit intérieur brut (PIB) de 13,8% au deuxième trimestre. L'Espagne a vu son PIB s'effondrer de 18,5% au deuxième trimestre, le Portugal de 14,1% et l'Italie de 12,4%. Dans son ensemble, la zone euro a enregistré un recul historique de 12,1% du PIB à cette même période.

Algérie-Turquie :

Le Président de la République reçoit un appel téléphonique de son homologue turc à l'occasion de l'Aïd El Adha

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, vendredi, un appel téléphonique de son frère, le Président de République turque, Recep Tayyip Erdogan qui lui a présenté, à l'occasion de l'Aïd El Adha, ses vœux de santé et de bonheur et au peuple davantage de prospérité et de stabilité, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République lui a exprimé, à son tour, ses vœux les meilleurs et ses souhaits de persistance de la bénédiction de la sécurité et de la prospérité", ajoute la même source.



Arrêt de la station de dessalement de Fouka : Le ministère des Ressources en eau dépose une plainte

Le ministère des Ressources en eau a déposé une plainte auprès des services de sécurité, pour l'ouverture d'une enquête, afin de déterminer les responsabilités concernant l'arrêt jeudi dernier de la station de dessalement de Fouka, a indiqué le ministère dans un communiqué. "La station de Fouka enregistre fréquemment des incidents induisant parfois son arrêt total,

comme cela a été le cas en 2019. Plus d'une fois, ces arrêts inexplicables sont intervenus à la veille de rendez-vous importants pour notre peuple", note la même source soulignant que le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki, "ne peut tolérer ce genre de situations fortement pénalisantes pour les citoyens". Survenu à la veille de l'Aïd el-Adha, jeudi à 4h30, l'incident avait causé des perturba-

tions dans plusieurs communes des wilayas d'Alger et de Tipaza. Le problème ayant causé cet incident a été résolu en début d'après-midi et la station a repris sa production optimale, selon le communiqué, assurant que toutes les mesures avaient été prises par SEAAL pour assurer la continuité de l'approvisionnement avec des réservoirs pleins.

Coronavirus : 556 nouveaux cas, 451 guérisons et 13 décès en Algérie durant les dernières 24 heures



Cinq-cent-cinquante-six (556) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 451 guérisons et 13 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 30950, dont 556 nouveaux cas, soit 1,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1223 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 20988, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quo-

tidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 31 wilayas ont recensé moins de dix (10) cas et 17 autres ont enregistré plus de 10 cas dernières 24 heures. Par ailleurs, 64 cas patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Trois médecins et un infirmier emportés par le coronavirus

Les personnels de la santé continuent de payer un lourd tribut dans leur lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19) en Algérie. Trois médecins et un infirmier sont décédés du coronavirus ce week-end. Selon plusieurs sources concordantes, les victimes sont de Batna, Blida, M'sila et Sétif.

Selon l'EPH de Laghouat, il s'agit du Docteur Tarek Ben-nadji, médecin généraliste de Batna; Docteur Tamim Rabah, chirurgien et chef de service des urgences de l'hôpital de Meftah à Blida; Docteur Amira Siyah, médecin généraliste de 29 ans, exerçant à l'hôpital de Ain Azel

(50 kms Sud de Sétif), elle était depuis plusieurs jours au service de réanimation du CHU Mohamed Abdenour Saadna de Sétif où elle a rendu l'âme dans la nuit de vendredi à samedi. Enfin, l'infirmier El-Bachir Ali Chikouche, âgé de 58 ans et travaillant à l'EPSP de M'Sila. La Covid-19 a tué, depuis son apparition en Algérie, une cinquantaine de professionnels de la santé et a affecté 3 000 personnes, a fait savoir, le 20 juillet 2020, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Dr Lyes Merabet dans une déclaration au quotidien Le Soir d'Algérie.

CRAAG : Secousse tellurique de 3,3 degrés dans la wilaya de Mila



Une secousse tellurique de magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 13h38 dans la wilaya de Mila, indique le Centre de re-

cherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km nord est de Garem-Gouga dans la même wilaya.